



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (**salle du Conseil municipal – 1^{er} étage** - 5 place de la Mairie – Le Theil-sur-Huisne), **le jeudi 18 décembre 2025 à 20h.**

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 novembre 2025
3. Parc Naturel Régional du Perche
 - 3.1. Présentation et approbation de la nouvelle charte 2025-2030
4. Eclairage public
 - 4.1. Convention avec le TE61 pour le remplacement de deux luminaires suite à sinistres
5. Voirie
 - 5.1. Convention de mandat entre la Communauté de Communes et la Commune de Val-au-Perche pour la refacturation des travaux de voirie effectués par la Commune sur le domaine intercommunal au quartier de la Taille
6. Restauration scolaire
 - 6.1. Approbation de la convention pour la mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners » pour l'année scolaire 2025/2026
7. Personnel
 - 7.1. Approbation du règlement intérieur du personnel
8. Commerce
 - 8.1. Renouvellement du contrat de maintenance de la station-service communale
9. Fête et cérémonie
 - 9.1. Approbation du règlement du jeu des vitrines de Noël 2025
10. Vie associative
 - 10.1. Subvention exceptionnelle
 - 10.2. Convention tripartite entre le club Pongiste Bellêmois, le Foyer Rural de Saint Hilaire/Saint Agnan et la Commune

.../...

11. Finances

- 11.1. Autorisation du Conseil municipal à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du prochain Budget Primitif 2026
- 11.2. Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif des eaux usées à compter du 1^{er} Janvier 2026
- 11.3. Décision modificative n° 5 – Budget principal 2025
- 11.4. Décision modificative n° 2 – Budget annexe 2025 « assainissement »

12. Informations diverses

- 12.1. Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Perche Sud pour l'année 2024

13. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 12 décembre 2025
Sébastien THOUARD,
Maire

